

## Relations industrielles Industrial Relations



*Créer et partager la prospérité. Sortir l'économie canadienne de l'impasse*, Par Diane Bellemare, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2013, 288 pages. ISBN : 978-2-7605-3798-9

Frédéric Hanin

Volume 69, numéro 2, printemps 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hanin, F. (2014). Compte rendu de [*Créer et partager la prospérité. Sortir l'économie canadienne de l'impasse*, Par Diane Bellemare, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2013, 288 pages. ISBN : 978-2-7605-3798-9]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 69(2), 468–470.  
<https://doi.org/10.7202/1025043ar>

mesure que les régulations collectives s'affaiblissent, des expériences et des ressources individuelles de deux ordres prennent place, en révélant d'inévitables inégalités. La première tient au capital social des salariés et la deuxième à la construction socioaffective des individus contribuant à un équilibre entre les différentes facettes de l'existence et de l'identité sociale. L'affaiblissement des régulations sociales et symboliques au sein des groupes professionnels rend donc de plus en plus discriminantes les ressources individuelles pour agir dans des contextes d'incertitude. L'expérience contemporaine du travail engage alors une mise à l'épreuve de l'ensemble des liens sociaux des individus et pourrait contribuer à renforcer le processus d'individualisation croissant.

**Laetitia Sibaud**

Centre Pierre Naville, TEPP,  
Université d'Évry Val d'Essonne.

### **Créer et partager la prospérité. Sortir l'économie canadienne de l'impasse.**

Par Diane Bellemare, Québec :  
Presses de l'Université du Québec, 2013,  
288 pages. ISBN : 978-2-7605-3798-9.

Le livre de Diane Bellemare est sorti dans le contexte politique particulier d'un conflit entre le gouvernement actuel et des sénateurs de la même allégeance politique. Ce livre d'une sénatrice — tout à la fois manuel, recherche universitaire, essai sur les politiques sociales canadiennes — vient contredire le discours de rigueur du gouvernement sur l'économie et les politiques sociales. Le thème de cet ouvrage, résumé parfaitement par le titre, s'inscrit donc dans un débat plus large sur le traitement social de la crise économique et financière de 2007-2008. Existe-t-il des marges de manœuvre pour améliorer la répartition de la richesse et, ainsi, contribuer à la relance de l'économie, ou bien doit-on commencer par faire des sacrifices sociaux, sans améliorer la redistribution des revenus, dans le but de relancer la création de richesse et

la prospérité économique ? Dans le cas du Canada, cette question se double d'une seconde interrogation sur la performance à moyen terme du modèle économique actuel basé sur l'exploitation des richesses naturelles et le soutien du secteur financier (et immobilier), au détriment du secteur de la fabrication et des services publics. Le Canada a, ainsi, connu une forte réduction des programmes publics afin de favoriser la prospérité des ménages par le biais de baisse des impôts et des cotisations sociales, et d'attirer des investissements étrangers dans les ressources naturelles et les services.

Le cœur théorique de l'ouvrage se situe dans le premier chapitre consacré au concept de « rémunération sociale ». Ce concept « désigne la portion totale du revenu national que reçoivent familles et individus dans une année » (p. 10 et encadré p. 11). Il se compose à la fois de la rémunération privée (que l'on appelle souvent le revenu de marché ou le revenu primaire) et de la rémunération publique, qui comprend les transferts de revenus aux particuliers (nets des impôts payés sur ces transferts) et des services associés à la protection de la santé et au développement des personnes. La rémunération sociale remet ainsi au cœur de l'analyse économique la question du partage de la valeur ajoutée (richesse nette créée) et de la redistribution des revenus (répartition secondaire des revenus). Cette notion rejoint, cependant, certains postulats de base sur l'économie que l'on retrouve dans la plupart des programmes politiques conservateurs. L'unité de base de la société est l'individu et la famille (le ménage). Lorsque l'on analyse la prospérité d'une société, c'est en fonction de la situation des individus et des familles, alors même qu'il existe d'autres acteurs économiques : les entreprises (notamment les multinationales de la fabrication ou du commerce), les investisseurs institutionnels (banques d'affaires, gestionnaires d'actifs, fonds d'investissement privés, fonds de travailleurs, etc.),

les différents paliers de gouvernements — dont les avis, décisions et stratégies ne sont pas analysés dans le livre alors même qu'ils possèdent un pouvoir d'influence bien plus important sur la création et la distribution des revenus. Le livre renvoie à une vision de la société composée uniquement d'individus et de politiques publiques contrôlées par un État homogène et tout puissant. Cette vision évacue malheureusement tout le « tissu économique et social » composé d'organismes intermédiaires — groupes, associations, syndicats, coalitions, corporations professionnelles, organismes administratifs, partis politiques — qui participent à la régulation de la société même s'ils n'ont pas toujours un pouvoir de transformation sociale. On parlerait dans ce cas de socialisation de la rémunération.

La seconde partie du livre porte sur les défis actuels de la rémunération : le système de sécurité du revenu à la retraite, l'assurance-emploi, la formation continue et les inégalités de revenu en conclusion de cette partie. L'auteure fait le constat d'une difficulté d'adaptation de l'économie canadienne, qui serait en perte de vitesse et dont les politiques sociales seraient souvent perçues comme injustes. La structure de la seconde partie du livre illustre la thèse selon laquelle les difficultés d'adaptation se situent du côté des politiques publiques, indépendamment du comportement des acteurs économiques qui sont pourtant responsables en grande partie des défis de la rémunération, que ce soit la rémunération proprement dite à travers la structure de la rémunération salariale directe (salaires et primes) et indirecte (avantages sociaux, dépenses de formation, congés rémunérés, etc.), mais également à travers le coût de l'emploi (déplacements géographiques, reconversion professionnelle, équipement personnel, conséquences familiales des obligations professionnelles) qui concerne aussi bien les travailleurs au bas de l'échelle, les travailleurs de métiers que les professionnels. Or, on ne peut pas juger de la

performance des politiques publiques indépendamment de l'évolution des pratiques des acteurs du monde de travail, notamment dans des sociétés avec un capitalisme « libéral de marché » dont la régulation est avant tout contractuelle (individuelle et collective) et largement volontaire. Par exemple (p. 98), comment expliquer la baisse de la couverture des régimes à prestations déterminées au Canada de 40,9% en 1991 à 25,9% en 2011 ? Le contenu et l'évolution des relations contractuelles doivent, ainsi, être examinés avec attention, si l'on veut pouvoir identifier les défis actuels du système de rémunération.

La troisième partie du livre propose le plein emploi comme objectif prioritaire du marché du travail à partir de l'idée que c'est à la fois un droit social reconnu par la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* et un bien public dont le gouvernement est le seul acteur à avoir les moyens de sa mise en œuvre (directement ou à travers le dialogue social). Le plein emploi favoriserait la justice sociale en garantissant une forme d'égalité devant l'emploi pour toute la population. Au Canada, contrairement à d'autres pays, il n'y aurait pas eu, à long terme, de politique cohérente de promotion du plein emploi. Ce serait avant tout en période de crise économique que le gouvernement aurait adopté des politiques d'emploi efficaces, comme en 2009, en permettant de créer ou de maintenir 250 000 emplois au Canada. Les mesures concrètes, qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'une politique de plein emploi, sont présentées dans des tableaux de synthèse (p. 192-193 et 231). Ces mesures auraient pour principal effet de déléguer au secteur privé la responsabilité de la croissance économique (et donc de « créer » la prospérité), alors que le gouvernement se concentrerait sur les politiques d'emploi et les politiques sociales de redistribution de la richesse servant, avant tout, à atténuer à court terme les conséquences de l'activité économique avec des programmes sociaux ou comme

« employeur de dernier recours », séparant ainsi les fonctions de l'État de fournisseur de services publics et de « stabilisateur » de l'activité économique (p. 207). On revient ainsi paradoxalement à une approche de la prospérité (et de la crise) qui consiste à « privatiser les bénéfiques et à socialiser les pertes » plutôt qu'à améliorer la régulation des relations économiques et les droits des personnes économiquement dépendantes, qu'elles soient en emploi ou non. Ce livre a donc le grand mérite de poser clairement les principaux débats concernant les politiques de l'emploi au Canada.

**Frédéric Hanin**

Professeur

Département des relations industrielles

Université Laval